



REGLEMENT – ORGANISATION - CALENDRIER

Rallye Mathématique Transalpin Rhône

A QUI S'ADRESSE LE RMT ?

Le Rallye Mathématique Transalpin (RMT), dans le Rhône, s'adresse aux classes de **CE2, CM1, CM2, 6^e et 5^e**.

Le RMT se déroule simultanément en Belgique, en Suisse romande, en Italie, au Luxembourg et en France (Rhône, Ain, Franche-Comté).

L'association internationale « [ARMT](#) » soutient et développe l'expérience du Rallye. Une section locale du Rhône a été mise en place et s'est constituée en association : « [ARRhoMaths](#) » **Association des Rallyes Rhodaniens en Mathématiques**. Elle a pour but d'organiser le RMT en partenariat avec le Groupe Départemental Mathématiques du Rhône, l'IREM de Lyon ainsi que les inspections des circonscriptions dans lesquelles des classes s'engagent dans le projet.

QUELLES RÈGLES ?

Le RMT est un concours interclasses qui se déroule sur toute l'année scolaire avec **1 épreuve d'essai, 2 épreuves qualificatives et 1 finale**.

Pour chaque épreuve, les élèves de la classe ont **50 minutes** pour résoudre une série (entre 5 et 7 énoncés) de problèmes mathématiques originaux pour lesquels ils ne disposent pas d'une solution immédiate (**problèmes ouverts et problèmes complexes**).

Ils doivent **s'organiser, rechercher les solutions, en débattre, les rédiger et justifier leur démarche**.

En effet, **le barème de notation** prend en compte la qualité de la justification et pas seulement la valeur du résultat. Il n'y a pas que la « réponse juste » qui compte, les solutions sont jugées aussi sur **la rigueur des démarches et la clarté des explications fournies** (Chaque problème peut rapporter entre 0 et 4 points).

Pour chaque problème, une seule réponse justifiée est communiquée par la classe.

Une démarche collaborative d'investigation est mise en œuvre par les élèves pour résoudre les problèmes. Cela les conduit à inventer une stratégie, à faire des essais, à vérifier et à justifier leurs solutions. **Le RMT a ainsi toute sa place dans le cadre des orientations actuelles concernant l'enseignement des mathématiques.**

Les problèmes proposés sont inédits, riches et stimulant pour les élèves ; ils leur permettent de développer le goût de la recherche et du raisonnement. Cependant, pour que les apprentissages soient conscientisés, ces **problèmes doivent être exploités en classe, après le concours lors de mises en commun**. **On ne participe pas au Rallye « en plus » ou « à côté » des activités habituelles**. Il est conçu comme une partie intégrante du programme de mathématiques et de ses objectifs, en particulier de ceux qui concernent **l'initiation à la démarche scientifique, le développement de l'autonomie, l'organisation d'une recherche, la communication de résultats**.

REGLEMENT DU RMT pour les élèves

- Vous disposez de 50 min pour résoudre ... problèmes : chercher, débattre, rédiger la réponse de la classe.
- La classe doit fournir un seul bulletin-réponses.
- Vous ne pouvez recevoir aucune aide de votre enseignant(e), ni de tout autre adulte.
- Les résultats trouvés doivent être justifiés quand c'est demandé dans l'énoncé.
- Les résultats et les justifications seront pris en compte dans la notation.
- Vous pouvez utiliser tous vos outils et ceux de la classe (livres, cahiers, affiches, leçons, calculette...)

REGLEMENT DU RMT pour les enseignants

Pour chaque épreuve, les enseignants organisent la passation des épreuves.

Avant l'épreuve :

- Entraînement à résoudre des problèmes de type rallye pour développer des stratégies de recherche et des compétences d'explication et d'argumentation ([Banque de problèmes](#))
- Construire une organisation collectivement avec ou sans l'aide de l'enseignant
- Élaborer des outils d'aide (affiches, leçons...) et découvrir l'utilité du matériel de classe (feuille pointée, calque, compas, calculatrice, cube, blocs logiques,...)

Quelques jours avant l'épreuve

- Impression des énoncés, seulement ceux concernant la classe,
- Préparation de 3 à 6 exemplaires de chaque énoncé pour la classe,
- Mise à disposition de tout le matériel de la classe **sans induire, les jours des épreuves, son utilité à la résolution de ces problèmes.**

Pendant l'épreuve :

- Remplacement de l'enseignant de la classe par l'un de ses collègues avec qui il organise un échange ; la posture d'observateur est ainsi facilitée^{1*} ;
- Observation des élèves : modes d'organisation, de résolution, de validation...,
- **S'abstenir de toute intervention, de quelque nature que ce soit** (sauf, bien entendu, celles qui garantissent la sécurité des élèves) : c'est l'ensemble des élèves qui est responsable de l'organisation, des réponses apportées et de leurs justifications dans le temps imparti.

Après l'épreuve :

- **Écrire le code de la classe sur chaque feuille-réponse (code envoyé par le courriel "accusé d'inscription" après l'inscription) s'il n'est pas déjà inscrit,**
- Transmettre les **feuilles-réponses anonymes** (penser à faire une copie avant l'envoi des originaux en cas de perte et pour préparer des temps d'enseignement sur la résolution de problèmes),
- Exploitation, lors de mises en commun, des productions des élèves et des observations de l'enseignant.

QUEL INTÉRÊT ?

CHERCHER – MODÉLISER – REPRÉSENTER – RAISONNER – CALCULER – COMMUNIQUER

Pour les élèves :

- Pratiquer une démarche d'investigation (recherche/débat) :
 - Développer des attitudes et capacités de recherche : prendre des initiatives, être critique vis-à-vis de son travail, s'organiser, être méthodique, contrôler son résultat ;
 - Développer des capacités d'argumentation en discutant et défendant les diverses solutions proposées.
- Faire face à des situations inédites : forme et structure.
- Réinvestir ses connaissances dans d'autres contextes.
- Travailler en équipe : développer des compétences du vivre ensemble et des compétences langagières.
- Accepter de confronter ses solutions avec celles des autres en les justifiant et/ou en y renonçant (place de l'erreur).
- Enrichir son répertoire de stratégies et de procédures de résolution.

Pour l'enseignant :

- Observer ses élèves dans différentes modalités :
 - Organisation dans le groupe
 - Résolution du problème : différents types de procédures
 - Validation d'une solution : différents moyens de contrôle disponibles
 - Production d'écrit : renseignement du bulletin-réponses
- Analyser et exploiter avec les élèves leurs productions **ultérieurement en classe lors de mises en commun.**
- Introduire dans leur pratique enseignante de nouveaux éléments par des échanges avec d'autres collègues.

^{1*} Des échanges avec le collègue sur ce qui a été observé pendant l'épreuve sont alors possibles et constituent un outil riche d'analyse de pratique. Lors de l'épreuve d'essai, l'enseignant de la classe peut rester parmi ses élèves et observer leur travail.

- Réunir tous les élèves autour d'un projet commun (motivation, implication)
- Permettre la socialisation des élèves

QUELLE CATÉGORIE POUR MA CLASSE ?

Le RMT est une compétition entre classes dans une catégorie donnée.

Lors de l'inscription en fonction de sa composition, la classe est associée à une catégorie. Cela signifie qu'elle devra résoudre les problèmes associés à cette catégorie. Un problème peut être donné pour plusieurs catégories. Il faut s'aider du tableau en 1^{re} et 2^e pages de chaque épreuve ou lire les titres en début de chaque énoncé pour n'imprimer que les problèmes concernant la classe.

Les catégories sont affectées aux classes selon le tableau suivant :

| Niveau de la classe | CE2 | CM1 | CM2 | CE2/CM1 | CM1/CM2 | CE2/CM2 | CE2/CM1/CM2 | 6 ^e | 5 ^e |
|---------------------|-----|-----|-----|----------------|---------|---------|-------------|----------------|----------------|
| Catégorie | 3 | 4 | 5 | 3 ou 4 | 4 ou 5 | 4 | 4 | 6 | 7 |
| | | | | selon majorité | | | | | |

QUELLES ÉTAPES ?

Une épreuve d'essai téléchargeable sur le site. est proposée pour déterminer l'intérêt de la classe et décider de son inscription.

Cette étape est placée sous l'entière responsabilité de l'enseignant. Elle se déroule selon les principes du rallye. L'enseignant, après discussion avec ses élèves, s'occupe de l'inscription.

L'inscription de la classe se fait en ligne. Voir ci-dessous ***Comment s'inscrire ?***

Deux épreuves qualificatives se déroulent dans la classe à une date choisie par l'enseignant selon le calendrier ci-dessous.

Les supports des épreuves 1 et 2 (énoncés des problèmes) et **un mot de passe** pour le dépôt des productions sont envoyés sur la boîte académique de l'enseignant avant chaque épreuve, **chaque page du support porte déjà le numéro de la classe** (attention en imprimant les feuilles pour un collège).

Une finale : la somme des scores des deux épreuves qualificatives détermine les classes finalistes d'une même catégorie.

L'épreuve finale se déroule dans ces classes avec la présence d'un organisateur du RMT à une date choisie par l'enseignant selon le calendrier ci-dessous.

Les supports de l'épreuve finale sont fournis par l'organisateur du RMT qui sera présent lors de la passation en classe.

Après chaque épreuve, les copies sont corrigées anonymement par des CPC, des CPD et des professeurs de collège.

Après la correction de chaque épreuve, les classes consultent leur score et les documents d'analyse avec les identifiant et mot de passe qui auront été envoyés dans le mail « accusé de réception de l'inscription » ([voir guide de connexion](#)).

A QUI TRANSMETTRE LES FEUILLES-RÉPONSES ?

Chaque enseignant scanne **au format PDF** les productions à communiquer aux correcteurs (un fichier différent par problème et toutes les pages d'un même problème dans le même fichier).

Il nomme chaque fichier selon un format numérique détaillé dans le fichier « Protocole_retour_copies » [sur le site](#).

Il dépose tous les fichiers sur l'espace [NextCloud](#) de l'académie (utiliser le mot de passe communiqué dans le mail contenant les énoncés).

Rappel : le code de la classe doit être inscrit sur chaque feuille rendue.

Les professeurs de collège doivent après concertation désigner un enseignant pour la correction 1 et un enseignant pour la correction 2. Il est possible que ce soit le même enseignant. Le ou les enseignants désignés recevront un Ordre de Mission (OM) sans frais pour chaque correction. Il faut se référer aux dates de correction ci-dessous afin de désigner le professeur en fonction de son service. En cas de changement, le correcteur doit avertir sdessertine@ac-lyon.fr suffisamment tôt pour l'ajustement des OM.

Pour chaque correction, un courriel précisera la modalité de correction : en distanciel sur la plateforme VIA ou en présentiel dans une salle

QUELLES DATES ?

Le RMT se déroulera selon le calendrier suivant (pour chaque catégorie) :

| Étapes | Dates |
|--|---|
| Epreuve d'essai | Disponible en ligne à partir du 11 octobre 2021 |
| Inscriptions en ligne et cotisation à régler | Entre le 8 novembre 2021 et le 31 décembre 2021 |
| Epreuve 1 | Entre le 31 janvier et le 4 février 2022 |
| Dépôt des fichiers sur NextCloud | Avant le 11 février 2022 |
| Correction de l'épreuve 1 | 4 mars 2022 |
| Epreuve 2 | Entre le 28 mars et le 1 ^{er} avril 2022 |
| Dépôt des fichiers sur NextCloud | Avant le 8 avril 2022 |
| Correction de l'épreuve 2 | 14 avril 2022 |
| Finale | Dates à déterminer en concertation organisateurs/finalistes entre le 16 mai et le 3 juin 2022 |
| Rendu des copies de l'épreuve Finale | Le jour de passation, à l'organisateur présent |
| Correction de la finale | 9 juin 2022 |

COMMENT S'INSCRIRE ?

- **Télécharger et consulter le document** : [inscription en 9 étapes](#).
- **Avant le 31 décembre**, remplir en ligne le formulaire d'inscription en suivant le lien ci-dessous :

<http://www2.ac-lyon.fr/ressources/rhone/maths/spip.php?article226&lang=fr>

Un courriel de confirmation vous sera alors envoyé dans la minute suivant votre validation. **Attention**, vous trouverez dans ce message :

- Un identifiant et un mot de passe pour accéder aux scores de votre classe et les documents d'analyse à chaque épreuve.
- Le code d'identification de la classe qui sera à reporter sur chaque production des élèves.
- **Avant le 31 décembre**, remplir le formulaire de suivi de paiement qui sera envoyé à l'issue de l'inscription en ligne puis **régler la participation de 6€ par classe par chèque ou par virement**. Il est souhaité de regrouper les paiements de toutes les classes de l'établissement, il suffira de renseigner le formulaire en précisant le nombre de classes concernées par le paiement et les codes de ces classes.

Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du chèque ou du virement.

ATTENTION : limite de réception du règlement le 31 décembre.